

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Mirande Rinfret](#)

<https://www.cadre21.org/membres/a201385e175159082cf17e19>

Date d'obtention : 2021-02-17 02:35:00

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Cette méthode d'intervention est adaptée pour les écoles secondaires. Les interventions doivent se faire en collaboration avec le service de police de ma ville. Les écoles, les services de police, le DPCP ont chacun leurs rôles bien définis. La méthode d'intervention Sexto met une trousse à la disposition des écoles permettant, entre autres, de poser les bonnes questions lorsqu'une situation survient. J'aurai à juger s'il s'agit d'un cas "impulsif" ou malveillant. Tout au long de mon intervention, je ne dois pas regarder les images explicites à l'intérieur de l'appareil électronique. Les seules réponses me permettront d'évaluer la situation. Toutefois, je pourrai confisquer le cellulaire (en le rangeant dans un sac hermétique à cet effet - en mode avion et fermé) si j'ai de bonnes raisons de croire que l'appareil renferme des éléments de preuve et/ou qui ne doivent pas être transmis davantage. Ensuite, lorsque le service de police prendra la relève, le policier pourra saisir l'appareil pour son intervention selon le cas. La méthode Sexto rend l'intervention efficace et rapide et permet de bien supporter les jeunes dans leurs erreurs, sans les juger et avec bienveillance.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Ces interventions délicates sont toujours stressantes. La méthode d'intervention Sexto permet d'avoir une meilleure confiance en mes actions et me donnera davantage d'assurance et moins l'impression de risquer de faire erreur.

Différents éléments de la formation m'ont permis de me conforter dans mes interventions futures. Malgré tout, juste en répondant aux questions du quiz à la fin de la formation, des nuances peuvent entraîner de mauvaises décisions. Le fait de pouvoir me référer à la trousse me permettra d'avoir des repères auxquels je pourrai me fier tout au long de l'intervention selon le protocole qui est remis à même la trousse.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Quand un élève se réfère à un adulte dans une telle situation, c'est que, très souvent, il est en véritable détresse ou il sent qu'une autre personne l'est. Le jeune qui choisit de me faire confiance pour l'aider est en apprentissage de la vie et a besoin de mon support. Ma priorité sera de le réconforter et d'éviter tout jugement afin qu'il se sente à l'aise de me parler et me permette de l'aider au mieux.

D'ordinaire, je suis une personne qui demeure très calme. Je tâcherai donc de poursuivre sur la même voie en me référant aux outils de la trousse. Normalement, nous agissons sans ces outils formidables. De pouvoir s'y référer sera certainement bénéfique et efficient.